

Schweizerischer Samariterbund = Alliance suisse des Samaritains

Objektyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **51 (1943)**

Heft 25

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Schweizerischer Samariterbund Alliance suisse des Samaritains

Rapport sommaire de notre assemblée des délégués des 5/6 juin 1943 à Bienne

Etant donné que nous devons absolument ménager la place dont nous disposons dans notre organe officiel, il ne nous est malheureusement pas possible, cette année, de publier le procès-verbal de notre assemblée au complet comme nous en avons l'habitude. Nous prions donc nos lecteurs de bien vouloir se contenter du rapport sommaire ci-après.

Pour la première fois, notre assemblée fut scindée en deux. Prirent part à la première partie de l'assemblée, samedi à 16 h. 30 au cinéma «Capitole»: 545 personnes ayant droit au vote, représentant 380 sections et 18 représentants de nos associations, soit au total 563 personnes ayant le droit de vote. Se joignirent à ces délégués un nombre respectable d'hôtes.

Après que le corps des cadets de la ville de Bienne eût ouvert l'assemblée par quelques très viriles productions musicales, le président central, M. Scheidegger, salua les hôtes d'honneur et les délégués présents et fit part des excuses parvenues, entre autres de celles de notre Général et du Conseil fédéral. Après avoir jeté un bref coup d'œil rétrospectif sur le développement historique du lieu de notre congrès, M. Scheidegger rendit hommage, en de chaleureuses paroles, aux mérites de notre vénéré membre honoraire, feu le Dr Walter Christen, que la mort emporta bien trop tôt. Il évoqua également le souvenir de notre samaritaine, Hildy Kull d'Ammerswil près Dottikon (Arg.), morte au service de la patrie.

Au nom des samaritains biennois, le président d'honneur du Comité d'organisation, le Dr A. Wyss, souhaita dans les trois langues nationales une cordiale bienvenue à tous.

Le procès-verbal de la dernière assemblée, le rapport de gestion de l'exercice 1942, les comptes de l'an 1942 et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.

La révision des statuts et du règlement de la fondation «Caisse de secours et Assurance-accidents» est approuvée à l'unanimité. L'assemblée accepte également d'un commun accord la proposition concernant la création d'une fondation de prévoyance pour le personnel de l'ASS. Les détails restent à établir dans un règlement devant être élaboré et qui sera rédigé par le Conseil de fondation, formé du Comité directeur et d'une délégation du personnel. Ce règlement sera soumis à l'approbation de l'autorité de surveillance (Conseil d'Etat).

Le projet présenté ayant trait aux «Dispositions concernant l'allocation de subventions» est complété dans ce sens que des subsides sur les disponibilités du fonds de la Fête nationale 1942 pourront être alloués aux acquisitions se rapportant à l'achat spécial de matériel de sauvetage, acquisitions effectuées en faveur de l'organisation de secours en cas de catastrophes. Les subventions pouvant être allouées à de tels achats seront calculées selon le barème suivant qui, à partir du 1^{er} juillet 1943, est également applicable aux subventions remises sur les disponibilités du fonds de la Croix-Rouge pour postes samaritains et aux subsides en faveur de dépôts d'objets sanitaires (de la fondation «Henri Dunant»).

Les sections avec fortune en espèces

jusqu'à	fr. 200.—	reçoivent jusqu'à 50 %
jusqu'à	fr. 500.—	reçoivent jusqu'à 40 %
jusqu'à	fr. 1000.—	reçoivent jusqu'à 30 %
supérieure	à fr. 1000.—	reçoivent jusqu'à 20 %

de subvention aux frais d'achat, mais au maximum fr. 100.— par section et par année civile.

La modification des cotisations que les sections ont à verser à l'ASS est approuvée à l'unanimité. A la place de la quote-part de base de fr. 5.— pour chaque fraction de 50 membres actifs en sus d'une cotisation pour la caisse centrale de 30 cts. par membre actif, il sera perçu dorénavant un montant uniforme de 40 cts. En outre, le taux de la cotisation pour la fondation «Caisse de secours et Assurance-accidents» sera majoré de 20 à 30 cts. Cette nouvelle réglementation entre déjà en vigueur pour l'année en cours.

Le président de la Commission administrative du Comité suisse de la Fête nationale, M. Mario Musso, présenta les salutations du dit Comité. Il encouragea les samaritains à collaborer aux actions futures du 1^{er} août et leur exprima la vive sympathie que le Comité nourrissait à leur égard.

Le colonel Remund, médecin en chef de la Croix-Rouge, fit ensuite un exposé très intéressant. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ce discours publié en entier dans le n° 24 de ce journal du 17 juin 1943.

VINDEX zur Wundheilung seit 25 Jahren bewährt



IN APOTHEKEN UND DROGERIEN

M. Fawer, chef de l'assistance et représentant de la Commune de Bienne, apporta les salutations du lieu de notre congrès situé à la limite des langues et attira l'attention de l'auditoire sur les institutions sociales de cette ville. A 19 heures prit fin la première partie de notre assemblée.

Après le souper servi aux hôtels et restaurants assignés, nos délégués et hôtes se retrouvèrent à la fort belle soirée récréative organisée par nos samaritains biennois à l'Hôtel «Maison du Peuple». Le programme très varié qui se déroula sous le sceptre de M. C. Pontelli recueillit de très vifs applaudissements.

Par de magnifiques chants, les chœurs d'hommes «Liedertafel» et «Espérance» ouvrirent la deuxième partie de notre assemblée dimanche matin à 9 h.

Vinrent s'ajouter aux délégués déjà présents le samedi 38 autres se répartissant sur 30 sections. L'assemblée de dimanche comptait donc 601 délégués ayant droit au vote, participation encore jamais atteinte. En tenant compte des nombreux hôtes, notre assemblée comptait près de 1000 personnes.

La cérémonie de la remise des médailles Henri Dunant fut agrémentée par un très beau potpourri de mélodies provenant d'à peu près tous les cantons et présenté par l'orchestre du CAS. Sur proposition du Comité central, la médaille fut décernée aux trois personnalités suivantes: Colonel-brigadier Vollenweider, Médecin en chef de l'armée; Lt-colonel Isler, officier-instructeur des troupes du Service de santé, et à l'instructeur-samaritain C. Pontelli, Bienne. Là-dessus, notre président central remit personnellement cette distinction à chacun des lauréats proposés par les sections respectives alors que de charmantes samaritaines au costume bernois fixaient un petit bouquet de fleurs à chacun des bénéficiaires. Au total, 152 personnes furent honorées de cette distinction. M. Scheidegger, président central, remercia chaleureusement tous ces éminents collaborateurs à notre œuvre du travail qu'ils ont effectué durant de longues années.

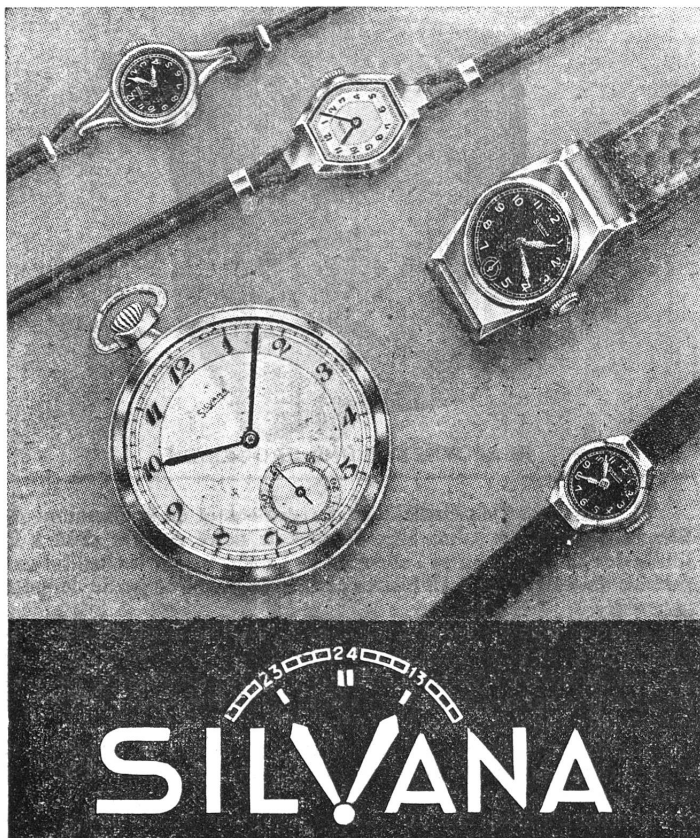
Le colonel brigadier Vollenweider, Médecin en chef de l'armée, présenta à l'assemblée les salutations de notre très vénéré Général, qui fut malheureusement empêché de participer à notre congrès, mais qui néanmoins reste très dévoué à la cause du secourisme et à l'œuvre de la Croix-Rouge. Le chef du Service de santé de l'armée reconnut pleinement le travail et le développement de l'Alliance suisse des Samaritains et exprima le désir de ne pas négliger la propagande en faveur de la mise à disposition pour notre armée. Il recommanda en outre de vouer une attention toute particulière à la formation du personnel sanitaire auxiliaire volontaire.

Le reviseur de comptes sortant de charge conformément à ce que prévoient les statuts, M. J. Dubochet, Sion, auquel furent exprimés les plus vifs remerciements pour les services rendus, fit hommage au travail accompli par le Comité central, par le secrétaire général et par le personnel. M. Gustave Desarzens, président de la section du Locle, fut élu pour une période de trois ans comme nouveau vérificateur de comptes.

M. Bertschinger, préfet de la ville de Bienne, loua en des termes chaleureux, en allemand puis en français, le travail plein de sacrifices effectué par les samaritains.

Sans discussion, Lucerne fut élue à l'unanimité comme lieu de la prochaine assemblée. Le président du groupe samaritains de la section de la Croix-Rouge, M. Fr. Schädelin, remercia l'assemblée de cette élection unanime et dit tout son espoir de voir un grand nombre de samaritains se réunir à Lucerne en 1944, qui, souhaitons-le, sera l'année de paix.

Ce fut ensuite le Colonel divisionnaire de Muralt qui présenta les salutations de la Croix-Rouge suisse. En qualité de président de cette institution, il esquissa les tâches des deux organisations, tâches qui



die Uhr des Kenners!

se confondent et se complètent. Il exprima son contentement sur la bonne entente qui règne entre la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains.

Le secrétaire général et M. P. Hertig, celui-là en allemand et celui-ci en français, orientèrent l'assemblée sur l'organisation de secours en cas de catastrophes et sur l'aide à la population en cas de dommages de guerre. La discussion fut fort nourrie. Dans la majorité des nombreuses demandes, le secrétaire général donna les réponses appropriées. Nous renvoyons à ce sujet à notre circulaire du 17 juin 1943.

Sous «Divers», le secrétaire général recommanda l'acquisition de nécessaires d'alarme. Chaque section est autorisée à se procurer au prix réduit de fr. 3.— autant de nécessaires qu'elle comptait de membres actifs au 31 décembre 1942. Un nombre de nécessaires supérieur à ce chiffre peuvent être livrés aux prix normal de fr. 5.— pièce.

L'assemblée fut mise au courant de la décision ci-après prise par le Comité central: Etant donné les circonstances actuelles et eu égard à divers faits qui se sont produits dans notre pays, tout en prenant également en considération que nos sections reçoivent des communications de nature militaire, il est indiqué que, à l'avenir, des étrangers ne fassent plus partie des comités de nos sections. Il est recommandé en outre de ne pas élire dans les comités des personnes qui se sont naturalisées il y a peu de temps ou qui ont acquis la nationalité suisse par mariage.

M. Scheidegger, président central, exprima son contentement sur la façon dont se déroulèrent les délibérations. La scission de l'assemblée pratiquée pour la première fois fit ses preuves. En recommandant de continuer à exercer de la propagande pour notre œuvre et pour la mise à disposition en faveur de l'armée, le président clôtura l'assemblée à 12 h. 20, non sans avoir formulé le vœu, qu'à l'avenir également, une bonne étoile nous accompagne tous. Le dîner en commun fut servi dans le jardin ombragé du Restaurant «Seefels» où tous les délégués et hôtes trouvèrent de la place, ce qui fut particulièrement bien accueilli de tous. M. Carlo Pontelli fonctionna en qualité de major de table et ceci tout à son honneur.

Le Dr Oesch, médecin cantonal, apporta les salutations du Gouvernement bernois et fit valoir les tâches considérables que les samaritains remplissent au service de notre pays.

Sœur Louise Probst nous communiqua les salutations de l'Alliance suisse des gardes-malades dont elle est présidente.

Le fourrier Binzegger, président de la Société suisse des troupes du Service de santé, présenta les salutations de cette organisation et fit

remarquer que les samaritains se sont montrés à même de remplir les nouvelles tâches qui leur incombent. Il insista sur le fait que l'Alliance des Samaritains et la Société suisse des troupes du Service de santé désiraient maintenir la base du volontariat et ne se faisaient aucune illusion quant aux avantages qu'apporterait l'obligation de devenir membre de ces institutions.

En de très belles paroles, notre vice-président, M. Aug. Seiler, Vevey, exprima des remerciements au Comité d'organisation pour le travail considérable accompli. Il rendit tout spécialement hommage aux mérites de son président d'honneur, M. le Dr A. Wyss, et loua en particulier le travail sans relâche et plein de sacrifices effectué par M^{lle} M. Nicole, présidente, et par l'ingénieur C. Pontelli, conférencier très doué. Au nom de la nombreuse famille samaritaine, il remercia tous les collaborateurs et collaboratrices du Comité d'organisation et toutes les forces qui contribuèrent à l'entière réussite de notre congrès.

Un nombre appréciable de personnes firent la promenade en bateau sur le lac de Biemme, tandis que d'autres samaritains préférèrent monter à Macolin ou à Evillard ou encore se plurent à visiter les curiosités de la ville.

Tous les participants seront certes rentrés dans leurs foyers, heureux de ce congrès imposant. Nous remercions encore une fois très chaleureusement nos collègues samaritains bernois de tout ce qu'ils nous ont offert et de l'organisation exemplaire à laquelle ils ont pourvu et qui a joué dans les moindres détails.

Le rapporteur: E. Hunziker.

Samariterhilfslehrekurs in Weinfelden

Die Schlussprüfung wird am Sonntag, 27. Juni 1943, 9.00 Uhr, im Rotkreuzhaus in Weinfelden stattfinden.

Wir laden die Samariterfreunde benachbarter Sektionen und insbesondere deren Hilfslehrer herzlich ein, diesem Anlass beizuwohnen. Diejenigen, die am nachfolgenden Mittagessen (Preis Fr. 3.50 ohne Getränke) im Hotel «Krone» teilzunehmen wünschen, sind gebeten, sich bis spätestens Freitag, 25. Juni, beim Verbandssekretariat anzumelden.

Aus den Verhandlungen des Zentralvorstandes

Sitzung vom 5. Juni 1943 in Biel.

a. *Mutationen.* In der Zeit vom 23. März bis 29. Mai 1943 sind folgende neue Sektionen in den Schweiz. Samariterbund aufgenommen worden: Fideris (Gr.), «Tamaro» Taverne (Ti.), Schönenberg (Zch.), Maggia-Moghegno (Ti.), Chardonne-Jongny (Vd.), Prilly (Vd.), «Port Valais» Bouveret (Vs.), Vionnaz (Vs.), Tübach (SG.), Celerina (Gr.), Seftigen (Be.), Vex-Agettes (Vs.), Tschier-Fuldera (Gr.), Gerra-Piano «Charitas» (Ti.), Ollon-Plaine (Vd.), Soazza (Gr.), Panex-s.-Ollon (Vd.), Bern Gehörlosen, Zürich Gehörlosen, Aedermannsdorf (So.), Savièze (Vs.), Fürstenaubruck (Gr.), Lignerolle (Vd.), Rothenfluh-Anwil (Bl.), St. Martin (Vs.), Apples-Clarmont (Vd.).

Die Sektion Mesocco-Soazza heisst jetzt einfach Mesocco, da in Soazza eine eigene Sektion entstanden ist. Die Sektion Löhningen hat den Namen geändert in Löhningen-Guntmadingen. Die Sektion Samaden-Celerina-Bevers heisst nun Samaden-Bevers, da in Celerina eine eigene Sektion entstanden ist. Die Sektion Merzlingen wurde gestrichen, da diese sich definitiv aufgelöst hat.

b. *Dreitägige Repetitionskurse für Hilfslehrer* werden kommenden Herbst organisiert. Die Einladungen hiezu sollen demnächst an das sämtliche Hilfslehrpersonal des SSB verschickt werden.

c. *Hilfslehrekurse.* Ausser dem schon festgelegten Kurs in Murgenthal wird ein solcher in Thalwil vorgesehen, eventuell in Zug.

d. Die *Organisation Katastrophenhilfe* wird eingehend besprochen. Eine genaue Orientierung hierüber erfolgte an der Abgeordnetenversammlung.

e. Es wird beschlossen, der Abgeordnetenversammlung zu beantragen, auch *spezielle Materialanschaffungen für die Katastrophenhilfe* zu subventionieren und zwar aus den Mitteln des Bundesfeier-spendefonds 1942 und zu den gleichen Bedingungen, welche für die Subventionierung von Materialanschaffungen aus dem Rotkreuzfonds für Samariterposten gelten. Kommen in Betracht: Rettungsmaterial (z. B. Lawinensondierstangen), Werkzeug für Improvisationen, Beleuchtungsmaterial (Taschenlampen, Laternen), Küchenutensilien etc.

f. *Zeitung «Das Rote Kreuz» (Sparmassnahmen).* In Anbetracht der Papierkontingentierung wird beschlossen, allgemeine Wendungen





Schweizerische Unfallversicherungs-Gesellschaft
in Winterthur

Unfall-, Haftpflicht-, Auto-, Einbruch-
diebstahl und Kautionsversicherungen

wie «Wir erwarten eine zahlreiche Beteiligung» oder «Der Vorstand erwartet möglichst alle», etc. in den Anzeigen unserer Sektionen konsequent zu streichen.

g. **Alarmpackungen.** Die Lieferungen können nur nach und nach ausgeführt werden, da die Fabriken Schwierigkeiten in der Beschaffung einzelner Materialien haben.

h. Bezüglich der Zugehörigkeit von Ausländern zu den Vorständen unserer Sektionen wird ein entsprechender Beschluss gefasst (siehe Bericht über die Abgeordnetenversammlung).

i. Prof. M. Huber, Präsident des Internationalen Roten Kreuzes, hat letzthin eine Broschüre publiziert «Der barmherzige Samariter». Da diese Schrift sehr interessant verfasst ist, wird beschlossen, sie unsern Samaritern zum reduzierten Preis von Fr. 1.80 zu vermitteln.

k. Es soll die Frage geprüft werden, ein Lehrbuch der Krankenpflege in romanischer Sprache herauszugeben.

l. Eine Konferenz der Präsidenten der Kantonalverbände soll am 19. Juni in Bern stattfinden.

m. **Illustrierte Übungszettel** sollen den Sektionen vermittelt werden. Einzelheiten später.

n. **Tonfilm.** Unsere Bedingungen für die Leihgebühr des Tonfilms werden in dem Sinne präzisiert, dass die Transportkosten der Apparate von der Bahnstation (ev. Post) bis zum Vorführungslokal und wieder zur Station von den bezüglichen Sektionen zu tragen sind.

o. Es wird in Aussicht genommen, **anatomische Skizzenhefte** durch das Verbandssekretariat zu vermitteln. Genauere Mitteilungen folgen demnächst.

Sektions-Anzeigen - Avis des sections

Aargau, Kantonalverband. Umstandehalber Verschiebung der Exkursion nach Königsfelden auf Juli. Näheres folgt durch Zirkular.

Aarwangen und Umgebung. S.-V. Voranzeige: Feldübung: Sa., 10. Juli.

Altstetten-Albisrieden. S.-V. So., 27. Juni: Besichtigung der Anatomie. Besammlung 10.10 Eingang Gloristr. 19. Di., 29. Juni, 20.00: Übung im Schulhaus Feldblumenstr. Voranzeige: Do., 8. Juli: Halbjahresversammlung im kl. Saal des «Albisriederhauses».

Basel-Gundeldingen. S.-V. Prakt. Übung: Mi., 7. Juli, Aula des Gundeldingerschulhauses, 20.00, künstl. Atmung event. Blutstillung. Wichtige Mitteilung betr. Präsidentenwahl. So., 27. Juni: Führung im Botanischen Garten durch E. Spiess, Drogist. Sammlung 9.00 beim Eingang. Beginn 9.15. Lehrreich und interessant zugleich!



Samariter loben RHENAX

«...dass ich bei den vielen Hunderten von Verletzungen, die ich jährlich zu behandeln habe (mit Rhenax), nur sehr gute Heilerfolge erzielen konnte. Auffallend ist, dass bei stark verunreinigten Wunden und Verletzungen, die gerne zu Eiterungen neigen, fast keine Komplikationen eingetreten sind.»

M. F., Betriebsamariter,
Brown, Boveri & Cie., Baden.

Basel, Providentia. S.-V. Übung: Mo., 28. Juni, 20.15, in der Providentia. Knotenlehre. Die Alarmpackungen können bezogen werden bei Frau Ziegler oder am Übungsabend. Preis Fr. 3.—. Bummel auf die Schönmatte voraussichtlich So., 18. Juli. Dasselbst werden Improvisationen gemacht.

Basel, Samariterinnenverein. So., 27. Juni: Ganztäg. Feldübung beim Predigerhof. Sammlung 8.00 beim Wasserturm. Bei Regenwetter Verschiebung um eine Woche. Auskunft Telefon Nr. 11.

Basel, Samariterverband Basel und Umgebung. Die Anmeldungen für die Fürsorge an der Zivilbevölkerung bei Kriegsschäden, die allen Mitgliedern zugestellt wurde, sind ausgefüllt an den Präs., bzw. Präsidentin bis spätestens Sa., 26. Juni, einzusenden. Wir rechnen unbedingt auf die Anmeldung aller jener Mitglieder, die noch keiner der im fragl. Zirkular aufgeführten Organisationen angehören.

Bern, Enge-Felsenau. S.-V. Ausfall der Übungen im Juli und August infolge Ferien. Bitte in jeder Nummer die Vereinsmitteilungen aufmerksam lesen, da ev. Abänderungen unseres Programmes nur hier erscheinen.

Bern, Schosshalde-Obstberg. S.-V. Mo., 28. Juni, 20.00: Zusammenkunft im Sali des Café «Obstberg» (Ecke Bantigerstrasse-Tavelweg) zwecks wichtiger Traktanden.

Bern-Mittelland, Samariterhilfslehrer-Verein. Fr., 25. Juni, 19.45, im Hotel «Volkshaus», Bern, Zeughausgasse: Vortrag von Dr. F. Faltert, Bern, über: «Wundbehandlung und Verantwortlichkeit.» Erscheint alle zu diesem sicher interessanten Vortrag. Jahresbeiträge können noch bis Ende dieses Monats auf unser Postcheckkonto III 5670 einbezahlt oder anlässlich des Vortrages an die Kassierin entrichtet werden. Wir sind leider wegen Materialanschaffungen gezwungen, bis dahin noch nicht bezahlte Beiträge per Nachnahme einzuholen.

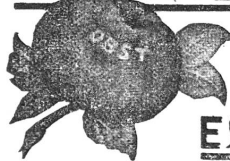
Bonstetten. S.-V. Fr., 25. Juni, 20.30: Versammlung im Schulhaus. 1. Unsere Patenschaft; 2. Besuch der Anatomie So., 27. Juni, 10.10, Gloristr. 19 (obligatorisch bei Busse); 3. Reisebesprechung: Schynige Platte—Faulhorn, 3./4. Juli.

Brugg. S.-V. Reise nach Schwyz—Rotfluh—Mythen bei günstiger Witterung 26./27. Juni. Abfahrt Brugg 13.58. Preis zirka Fr. 8.— bis Fr. 9.—. Alle Teilnehmer treffen sich am 25. Juni, 20.30, beim Stapferschulhaus zu näherer Besprechung. Bei zweifelhaftem Wetter am Sa. gibt Tel. 4 17 46 Auskunft. Reserviert den 3. Juli. Näheres in der nächsten Zeitung. — Gruppe Bözberg. Übung: Di., 29. Juni, 20.30, im Schulhaus Ursprung.

Bubikon. S.-V. Di., 6. Juli, 20.00: Übung im Freien bei günstiger Witterung. Sammlung beim Primarschulhaus Bubikon.

Bümpliz-Riedbach. S.-V. So., 27. Juni, nur bei günstiger Witterung, Ausflug nach dem Schwarzenbühl. Treffpunkt 6.30 bei der Station Fischermätteli. Picknick aus dem Rucksack. Vorbesprechung Fr., 25. Juni, 20.00, beim Sekundarschulhaus. Diejenigen, welche das Velo benutzen, haben sich am Fr.-Abend ebenfalls einzufinden. Die vorgesehene Feldübung der OW findet nun definitiv Sonntag, den 11. Juli statt.

MÄRWILER



ESSIG

seit Jahren anerkannt und beliebt wegen seiner guten, milden Qualität bei vorteilhaftem Preise

Bezugsquellen-Nachweis durch

Märwiler Essig-Fabrik Märstetten AG.

Märwil (Thg.)

J. Hirts TROPFEN
der bewährte
Wurzel-Extrakt
hilft auch Ihnen bei
Magen- und Darmleiden
Appetitlosigkeit u.
Verstopfung
Erhältlich in Apotheken
1 Flasche Fr. 4.—
Fabrikation: Th. Hirt, Bäch